ment les pauvres, ne peuvent guère imaginer d'œuvre qui ne soit déjà angevine. Ceux qui se vouent au culte du Sacré-Cœur ont leur Montmartre, à la Madeleine. Ceux qui consacrent leur fortune à glorifier Marie ont vingt sanctuaires de l'Anjou à embellir ou à relever avant de penser à Lourdes. Ceux enfin qui prennent en pitié les âmes du purgatoire, ont, à Angers même, une belle confrérie à soutenir et aussi, hélas! un sanctuaire à restaurer. En vérité, n'est-il pas à souhaiter que dans cette dernière œuvre, comme dans les précédentes, l'Anjou ne disperse plus ses ressources au dehors?

Si nos religieuses populations le voulaient, l'Œuvre établie à Sainte-Thérèse serait en mesure, tout aussi bien que ses rivales les plus vantées, d'édifier à Notre-Dame de la Délivrance une belle église, et cette église servirait, non à quelques centaines, mais à

plus de cinq mille habitants.

Une des fêtes principales de la Confrérie sera célébrée, dimanche prochain, 1er juillet, à la chapelle du Carmel, à 2 h. 1/2, heure des vêpres. Le sermon y sera donné par M. Fruchaud, aumônier au Bon-Pasteur. Après la cérémonie, les zélatrices de la Confrérie se réuniront à l'Orphelinat de Sainte-Thérèse.

Voici les moyens de venir en aide à l'Œuvre de Notre-Dame de

la Délivrance :

1º Prier et faire prier pour les âmes du purgatoire;

2º Donner son nom et payer exactement les cotisations annuelles de 0.60 centimes;

3º Inscrire les personnes défuntes, moyennant une somme de

cinq francs pour chaque personne;

4º Envoyer des offrandes, qui servent à faire dire chaque année

un plus grand nombre de messes;

5º Envoyer, ou remettre aux zélatrices, des secours, qui serviront, d'ici quelques années, à restaurer l'église Sainte-Thérèse,

siège de la Confrérie.

Sans parler des nombreuses zélatrices, répandues dans le diocèse, nous rappelons que les religieuses de diverses congrégations angevines sont instituées zélatrices. Toute religieuse qui nous procure douze nouveaux associés, vivants ou défunts, a droit elle-même à une inscription gratuite, et à tous les privilèges des associés.

Adresser les offrandes et les demandes de renseignements à la cure Sainte-Thérèse, ou à Madame la Supérieure de l'Orphelinat

Sainte-Thérèse, trésorière de l'Œuvre.

F. GOUPIL,

Curé de Sainte-Thérèse, directeur de la Confrérie.

L'adoration perpétuelle à Sainte-Marie-la-Forêt

Etes-vous allé à Solesmes? Avez-vous visité cet imposant monastère à créneaux que les moines, toujours aussi habiles architectes et constructeurs qu'au moyen âge, viennent d'édifier? En vous promenant sous le cloître, en déjeunant avec les moines dans le vaste réfectoire aux colonnes sculptées, avez-vous ressenti